

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

	Missions et Gouvernance	p 6 - 7
	La Pêche dans le Jura	p 12
	Activités des services de la Fédération	
•	Lacs	p 14
•	Étangs	p 16 - 18
•	Activités Développement et	
	Communication	p 19 - 26
	Activités Techniques	p 28 - 38
	Garderie	p 45 - 46
	Point des ventes des cartes de pêche	p 47 - 49
	La vie des AAPPMA du Jura	p 50 - 54
- orbales	Conclusion	p 56





MOT DU PRÉSIDENT

Chers pêcheuses et pêcheurs jurassiens,

L'année 2022 a marqué durablement nos esprits : étiage de début de saison, pollution du Valouson et sécheresse prolongée resteront dans notre mémoire collective.

Face à ces événements dramatiques, le monde de la pêche a bien réagi et nous avons, tous ensemble, participé à la gestion des différentes situations aux côtés de notre administration et des élus du département.

Vos appels, vos retours d'informations de terrain, votre présence lors des pêches de sauvetage, plus généralement votre soutien, ont permis de faire face le mieux possible à cet épisode difficile.

Merci à vous tous, les bénévoles de nos structures associatives et les simples pêcheurs. Nous travaillons déjà aujourd'hui à plus d'anticipation face à une situation qui risque malheureusement de se renouveler.

La fédération de pêche du Jura vous présente, dans ce rapport d'activité 2022, l'ensemble de ses actions et de son quotidien.

Vous le constaterez, notre volonté et notre mobilisation sont fortes autour des grands thèmes que sont l'animation du loisir pêche, le soutien aux AAPPMA, la restauration des milieux et la représentation des pêcheurs.

Le conseil d'administration, qui a été renouvelé pour 5 ans en mars dernier, compte, et c'est une première en France, 3 jeunes personnes d'environs 30 ans.

Enfin la fédération du Jura est aujourd'hui présente dans la réflexion nationale sur l'évolution de la pêche. Ce positionnement nous permet d'être informés au plus vite et au mieux sur tous les dossiers complexes que doit traiter une fédération.

Chers pêcheurs, la pêche de loisir n'existe que par la volonté et l'implication des bénévoles au sein des associations de pêche locales et le relais de leur travail et de vos attentes à une fédération départementale, qui travaille en collaboration avec vous et pour vous, respectueuse de ses statuts et forte de l'implication de ses salariés et de ses administrateurs.

Voilà aujourd'hui résumé le quotidien de votre fédération.

Bonne lecture du rapport d'activité de l'année 2022.

Roland Brunet















MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

- Assurer la représentation et la coordination des 27 AAPPMA du Jura ;
- Contribuer à la protection du patrimoine piscicole ;
- 🐃 Promouvoir et développer le loisir pêche ;
- Être l'interlocuteur de l'état et des grands acteurs économiques et sociaux du département et de la région Bourgogne Franche-Comté;
- Mener à bien les actions qui lui sont confiées dans le cadre de ses statuts.

GOUVERNANCE

La Fédération départementale de pêche du Jura s'appuie sur un conseil d'administration de 15 administrateurs élus lors de l'assemblée générale de mars 2022.

** Le Bureau:

Président : Roland BRUNET

Vice-président : Thierry BUATOIS

Vice-Président : Didier LAMY-ROUSSEAU

Trésorier : Romain DELBOSCSecrétaire : Pascal GRENIER

Le Conseil d'Administration :

Michel BONNIN

Jean-Denis CAPELLI

- Victor CAILLE
- Michel FREVILLE
- Jean-Claude GILLE
- Laurent GUYON
- Théo-Paul HANS

- Didier JACQUOT
- Bernard PICHON
- Sylvain POLTURAT

Mr Laurent GUYON a démissionné du conseil d'administration le 21 octobre 2022.

Les salariés de la Fédération :

Pôle Administratif:

Corinne ESSEIVA, Responsable Administrative et Financière Jéromine NAUDIN, Assistante Administrative et Communication

Pôle Technique:

Mehdi EL BETTAH, Responsable du service technique Jean-Baptiste FAGOT, Ingénieur Hydrobiologiste Adrien LAVIGNE, Ingénieur Hydrobiologiste

Pôle Développement :

Fabien Millet, Chargé de développement en charge des animations Valéry RECOUVREUX, Chargé de développement, référent étang Stéphane PIZZETTI, Chargé de développement, référent garderie Philippe MOUGIN, Chargé de développement

ACCUEIL STAGIAIRES

*** BPJEPS, animation et développement

Fréderic FAIVRE, présent de Octobre 2021 à Juillet 2022.

Un partenariat avec le CFA et le Lycée Agricole de Montmorot a été passé. Une dynamique est créée entre nos deux structures et nous sommes intervenus sur 5 jours dans le cadre de plusieurs formations.



** BTS Gestion et Protection de la Nature

Germain GENIAUX, apprenti de septembre 2021 à Août 2023.

Germain intervient en appui sur les animations scolaires en lien avec la sensibilisation aux milieux aquatiques et également en appui du service technique, notamment sur le dossier de labellisation « rivières sauvages » du Tacon.











LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Commissions externes:

- CODERST
- **CDPNAF**
- **COPIL**
- **PQPN**
- Commissions environnement
- Matura 2000
- Comité départemental de l'eau
- MISEN départementale
- Cellule sécheresse







Commissions internes:

- **Etangs**
- Projet Associatif

Les commissions sont composées de membres du Conseil d'Administration, qui par choix ou par envie, ont souhaité réfléchir et s'investir dans un domaine spécifique ou dans une action particulière du monde halieutique. Les commissions peuvent faire appel à des salariés ou à des intervenants extérieurs qui, par leurs expériences, sont susceptibles d'apporter un conseil à la réflexion générale.

À l'issue de leurs missions, les commissions remettent un projet au Conseil d'Administration qui statuera en connaissance de cause sur les décisions à prendre.





LA PÊCHE DANS LE JURA

2 500 km de rivières et canaux 3 800 ha de plans d'eau 2 100 ha de lacs artificiels 100 ha de lacs naturels **27 AAPPMA**

9 salariés
1 pôle adminstratif
1 pôle technique
1 pôle développement

10 007 adhérents

18 619 cartes vendus

4 Ateliers Pêche Nature







LACS NATURELS

Un travail de fond est réalisé depuis plus d'une décennie sur les principaux lacs naturels du département. Ces missions concernent la structuration des données disponibles auprès des différents partenaires, mais également leur complément. Différentes parties de l'écosystème lacustre sont concernées :

- la faune piscicole : espèces et quantités en présence, état sanitaire, vitesses de croissance, etc. ;
- la faune macrobenthique;
- la qualité de l'eau, en lien avec les activités humaines sur l'ensemble du bassin versant ;
- la qualité des sédiments, qui traduisent notamment l'historique de fonctionnement du plan d'eau, mais qui peuvent également être source de problématiques de manière actuelle ;
- l'état des habitats de berge et leur évolution dans le temps ;
- les niveaux d'eau, qui constituent un paramètre essentiel du fonctionnement écologique de ce type d'écosystème.

Les lacs naturels présentent une importante vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique en cours. De récentes recherches menées par l'Université de Franche-Comté ont permis de mettre en évidence que la gestion actuellement réalisée pouvait également générer des émissions d'un gaz à effet de serre très puissant : le méthane.

L'activité technique 2022 relative aux lacs naturels s'est concentrée sur le suivi des cotes et de la physico-chimie des plans d'eau. Un autre suivi est actuellement en cours depuis l'automne de manière plus spécifique sur le lac de Chalain. La reproduction du corégone a fait l'objet de prospections. La reproduction du brochet sera également étudiée de manière spécifique au cours du printemps 2023. Un échantillonnage plus global de l'ensemble des espèces aura lieu à l'automne 2023, en lien avec les services de l'OFB.

Ces différents travaux menés sur le lac de Chalain s'inscrivent en lien avec le projet actuellement porté par le Conseil Départemental d'instaurer de manière permanente la cote habituellement hivernale du plan d'eau, et ceci dès l'été 2023.



LES ETANGS

Les étangs gérés par la Fédération sont au nombre de 6.

- 3 étangs sont loués auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura avec une durée de bail de 3 ans et des contraintes bien précises notamment sur leurs destination, production ou pêche, et dans ce dernier cas postes limités et embarcation interdite (convention Natura 2000 et Espace Naturel Sensible):
 - Grand Truge
 - Chancelier
 - Flagonneau
- 2 étangs sont la propriété de la Fédération :
 - Grand Bernardier
 - Seigneur.
- # 1 étang est loué auprès d'un particulier : Renebez.

Les étangs, Chancelier, Flagonneau et Renebez sont dédiés à la production de poissons.

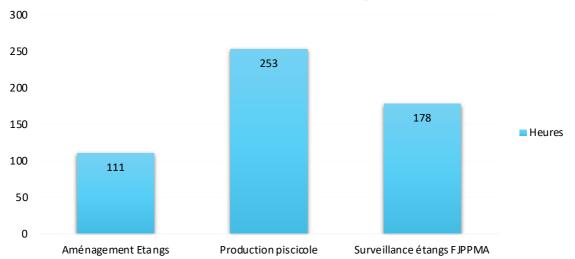
L'étang Grand Truge est dédié à la pêche de la carpe.

L'étang Grand Bernardier est dédié à la pêche familiale.

Ces étangs sont constitués d'un peuplement piscicole composé essentiellement de black-bass, brochets, carpes et gardons.

Ces étangs sont regroupés dans une zone centrale du département du Jura autour de Champrougier. Nous pouvons donc parler d'un pôle étang du fait de la proximité de ces derniers permettant le passage de l'un à l'autre en moins de 10 minutes.

Répartition de l'activité des salariés de la Fédération sur les étangs en 2022



VIDANGES D'ÉTANGS

Étang Chancelier :









Étang Renebez :







PRODUCTION PISCICOLE

CHANCELIER 19/11/22	RENEBEZ 02/12/22	GRAND TRUGE 21/01/23
Brochet: 210 kg Brochetons: 29 kg Poissons Blancs: 1202 kg Perches: 24 kg Black-bass: 85 kg	Black-bass: 68 kg Perches: 41 kg Poissons blancs: 180 kg Carpes: 283 kg Tanches: 35 kg	Carpes: 3877 kg Sandres: 267 kg Poissons blancs: 369 kg Brochets: 206 kg Black-bass: 35 kg Carassins: 200 kg
Valorisation: 10 907 €	Valorisation : 4 310,50 €	Valorisation : 56 243 €

Prévisions 2023-2024 :

Cette année les étangs Renebez et Grand Truge seront en assec. Remise en eau prévue à l'automne 2023.

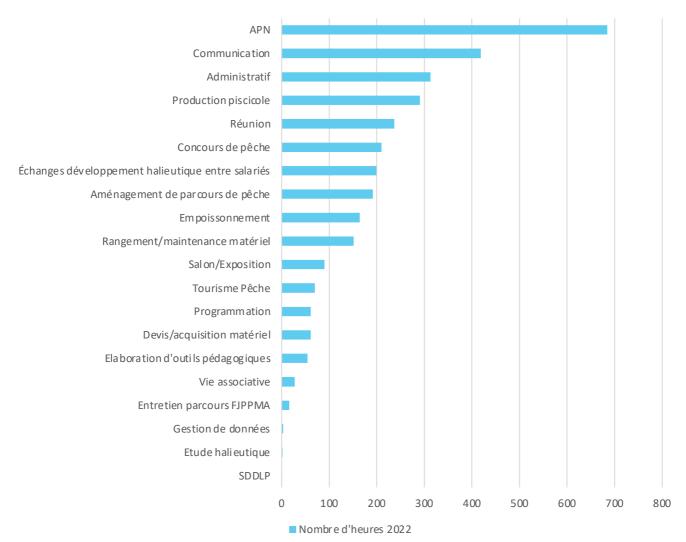
Nous réaliserons par la suite la vidange de Chancelier. Les poissons récoltés serviront au repeuplement de ces derniers et de Seigneur.

ACTIVITÉ DÉVELOPPEMENT & COMMUNICATION

L'activité de développement halieutique a représenté en 2022 env. 3300 heures travaillées par l'ensemble des salariés de la Fédération, soit 2,4 ETP (équivalent temps plein).

Les APN représentent l'activité la plus importante avec 21% de l'activité annuelle. La communication (sites internet, guides papier, réseaux en ligne, journalistes, ...) et l'administratif (renseignements pêcheurs, AAPPMA, structures diverses, mails, recherches et demandes de financements, ...) complètent les postes les plus conséquents en matière de développement halieutique avec respectivement 13% et 10% de l'activité annuelle.

Activité Développement Halieutique



ACTIVITÉ DÉVELOPPEMENT & COMMUNICATION

Concours Corégone à Chalain:

L'année 2002 a vu le retour du concours Corégone sur le lac de Chalain.

33 équipes de 2 pêcheurs se sont données rendez-vous le dimanche 2 octobre 2022 sur le lac, sous un temps malheureusement pluvieux mais dans un esprit chaleureux et convivial.













ANIMATIONS

DÉCOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES

Un gros travail a été réalisé pour développer les programmes et les supports pédagogiques des animations de sensibilisation aux milieux aquatiques à destination des scolaires. Ιe programme d'animation de l'EPAGE Haut Doubs/Haute Loue ayant pris du retard, les 30 animations après des scolaires auront lieu en 2023. Un rapprochement intéressant a eu lieu avec le CPIE Bresse Haute Seille pour un échange de pratiques et la réalisation d'animations conjointes.





Deux classes de l'Ecole primaire de Voiteur ont pu bénéficier d'un cycle de 3 animations en partenariat avec la formations BPJEPS pêche de loisir.





APN FÉDÉRAL

Les animations pêche fédérales ont connu un vif succès et sont de plus en plus plébiscitées par les jeunes. Ces stages leur permettent de se familiariser avec les techniques modernes et souvent de prendre leurs premiers poissons. C'est 19 animations qui ont été réalisées pour 120 participants.



CENTRES DE LOISIRS

9 animations ont été réalisées à destination de centres de loisirs pour environ une centaine de participants.





ANIMATIONS MERCREDI CAMPUS MONTMOROT

Un programme d'animations a été mis en place avec le Lycée agricole de Montmorot afin d'encadrer des séances pêche le mercredi après midi. C'est 8 séances qui ont été réalisées pour 64 participants.



ANIMATIONS STATION VERTE

Dans le cadre d'un partenariat national avec le label Station Verte, un programme de 3 séances d'animation a été mis en place avec la Mairie de Port Lesney. Malheureusement suite à la fermeture anticipée de la pêche, 2 séances ont dues être annulées.

SOUTIEN AUX APN DES AAPPMA

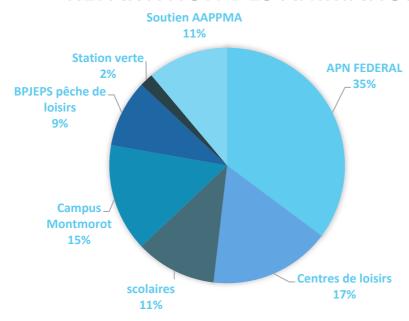
Un soutien a été apporté à la Gaule du Bas Jura pour l'encadrement de son APN et la formation des bénévoles sur 6 journées.



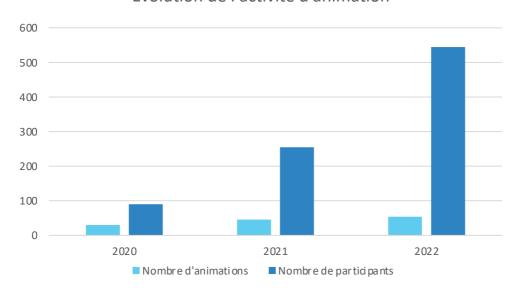
BILAN DES ANIMATIONS

	Nombre d'animations	Participants
APN FEDERAL	19	120
Centres de loisirs	9	100
scolaires	6	150
Campus Montmorot	8	64
BPJEPS pêche de loisirs	5	45
Station verte	1	15
Soutien AAPPMA	6	50
TOTAL	54	544

RÉPARTITION DES ANIMATIONS



Evolution de l'activité d'animation



EVÈNEMENTS

Participation au salon des associations de Lons le Saunier et d'Arinthod.



Participation à l'évènement, les 100 ans du pont de Thoirette le 10-09-2022.



COMMUNICATION/PUBLICATIONS

• Communication à destination des pêcheurs : mise à jour de Cartedepeche.fr, Site Internet, Géopêche, Guide de la Pêche dans le Jura, Animation Réseaux sociaux, accueil téléphonique.

Réseaux sociaux :

La fédération a été plus présente sur les réseaux sociaux, afin de mieux communiquer avec les pêcheurs et relayer les informations de nos AAPPMA.

Quelques chiffres clés de l'année 2022 :

- ✓ 111 992 personnes touchées par les publications soit 51410 de plus qu'en 2021.
- √ 10 331 visites sur la page Facebook soit 3372 de plus qu'en 2021.
- ✓ 5635 abonnés à la page Facebook de la Fédération.







Site Internet:

En 2022, le site internet de la fédération a subi une refonte complète pour une meilleure lisibilité des informations.

Les chiffres clés de l'année :

- 96 887 visiteurs sur notre site peche-jura.com,
- √ 4 minutes de présence en moyenne sur le site.





ACTIVITÉ DU PÔLE TECHNIQUE

L'activité du pôle technique de la Fédération est répartie entre les études et l'activité technique strico-sensu.

Au registre des études, nous pouvons distinguer celles liées à de l'acquisition de connaissance (réseaux de suivi, atlas de la biodiversité communale, évaluations ponctuelles, ...), celles liées à des suivis de travaux, celles relevant d'études d'impact et enfin les études de dimensionnement de projet de restauration.

Études

En 2022, les études (accord-cadre avec l'Agence de l'Eau compris) ont représenté env. 3500h de travail, soit l'équivalent de 2,5 ETP (équivalent temps plein).

Les actions réalisées dans le cadre de l'accord annuel signé avec l'Agence de l'Eau RMC (AC AE) ont représenté à elles seules 1300h, soit 37% du volume horaire des études.

Le pôle technique de la Fédération a travaillé au cours de l'année 2022 sur :

Acquisition de connaissance

- Le suivi piscicole complémentaire du lac de l'Abbaye
- Le suivi thermique et oxygène du lac de l'Abbaye
- Le suivi piscicole du lac des Mortes et de Bellefontaine
- Le suivi piscicole d'Espaces Naturels Sensibles
- Le suivi en continu de la qualité de l'eau
- Le suivi physico-chimique et piézométrique des lacs du département
- Le suivi de l'étiage
- Le suivi piscicole complémentaire au Réseau Départemental Patrimonial
- Le suivi piscicole des réservoirs biologiques
- Le suivi piscicole de masses d'eau exemptes de connaissances récentes
- Le réseau de suivi thermique des milieux aquatiques du Jura
- L'étude écologique 4 saisons du lac de Chalain
- Atlas de la Biodiversité Communale du Grand Dole, de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins et du Val d'Amour
- Le projet de labellisation du Tacon et de ses affluents au titre des rivières sauvages

SUIVI DE TRAVAUX

- Le suivi piézométrique du marais de Vogna et Brenet
- Le suivi piscicole avant travaux des gravières de Jeurre et Lavancia
- Le suivi écologique sur l'Orain et la Glantine dans le cadre de travaux en rivière
- L'état initial avant les travaux de restauration de la Bienne dans la traversée de Morez
- L'état initial avant les travaux de restauration du Nanchez
- L'état initial avant travaux de restauration du Valouson à Marigna/Valouse
- L'état des lieux port-travaux de l'opération de restauration de la Furieuse dans le centre-bourg de Salins-les-Bains
- L'analyse d'une chronique de température sur le Galavo suite à des travaux de restauration physique
- Dimensionnement de l'état initial avant travaux de diversification de la Cuisance

ÉTUDE D'IMPACT

- L'évaluation de l'état initial piscicole avant demande de renouvellement d'autorisations de centrales hydroélectriques
- La synthèse des données concernant les décharges de la Bienne

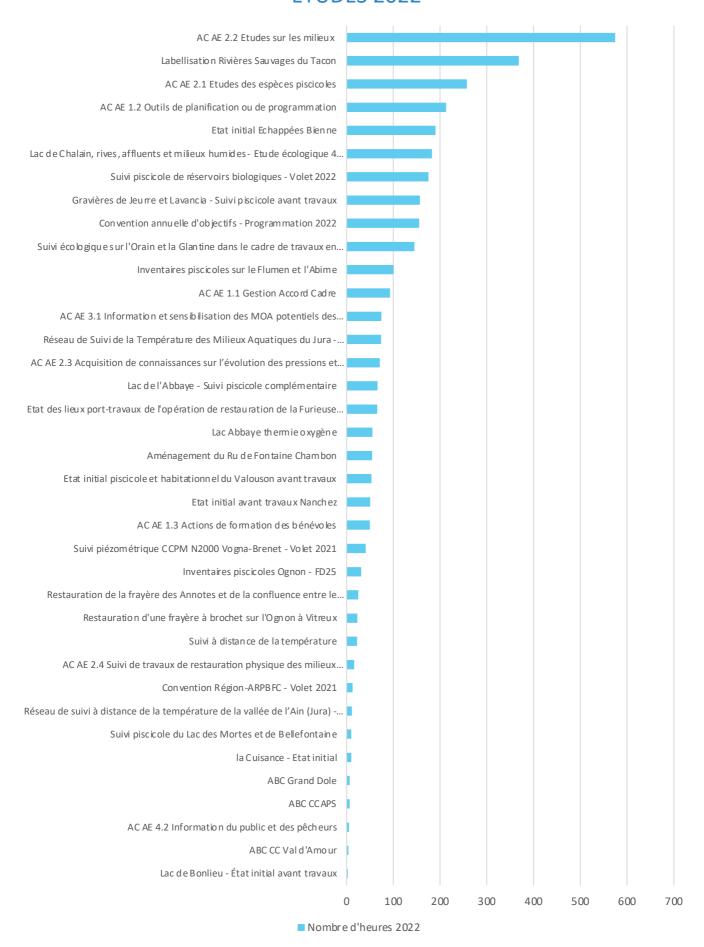
ÉTUDES DE DIMENSIONNEMENT DE PROJET DE RESTAURATION

- Dossier loi sur l'eau du projet de restauration physique du ruisseau de Fontaine Chambon
- Mesures topographiques en vue d'un prédimensionnement de deux mortes du Doubs à l'amont du parc Isis à Dole
- Mesures topographiques en vue d'un prédimensionnement d'un projet de restauration de restauration de frayère à brochet sur l'Ognon à Vitreux





ETUDES 2022



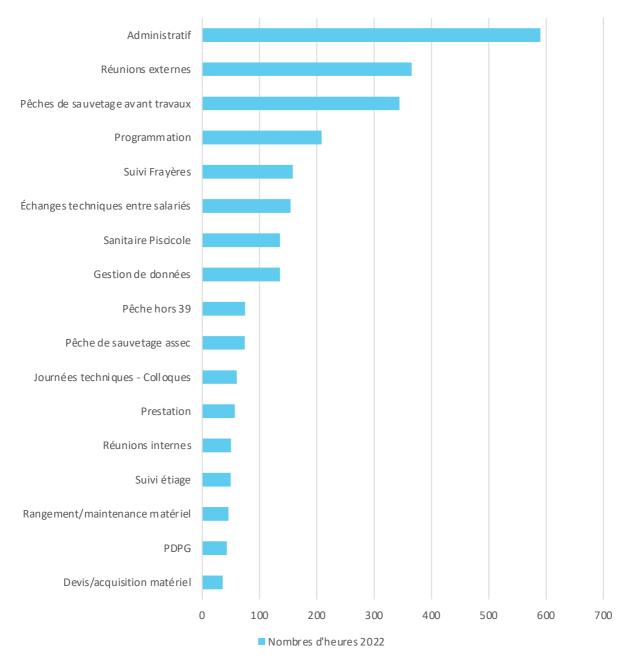
ACTIVITÉ TECHNIQUE

L'activité technique de la Fédération, hors études, a représenté en 2022 un cumul d'env. 2900 h soit l'équivalent de 2 ETP (équivalent temps plein).

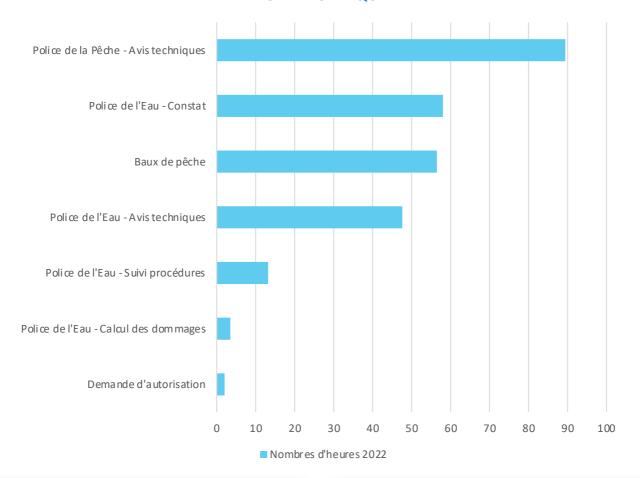
La partie administrative (recherches et demandes de financements, renseignements des partenaires techniques, des AAPPMA, des pêcheurs, ...) représente à elle seule 23% de l'activité annuelle.

Les réunions externes représentent 14% de cette dernière et les pêches de sauvetage 13%. Les autres catégories listées dans le graphique ci-dessous représentant chacune moins de 10%.

ACTIVITÉ TECHNIQUE 2022



ACTIVITÉ JURIDIQUE & RÈGLEMENTAIRE 2022 PÔLE TECHNIQUE



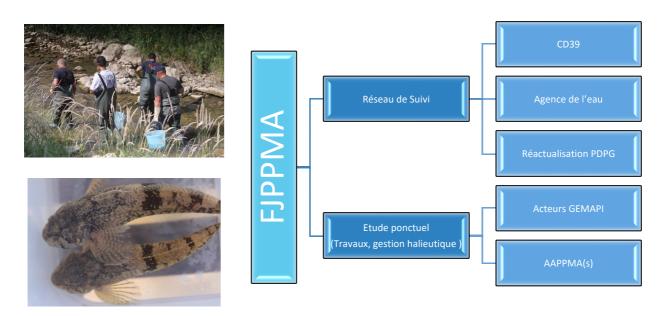




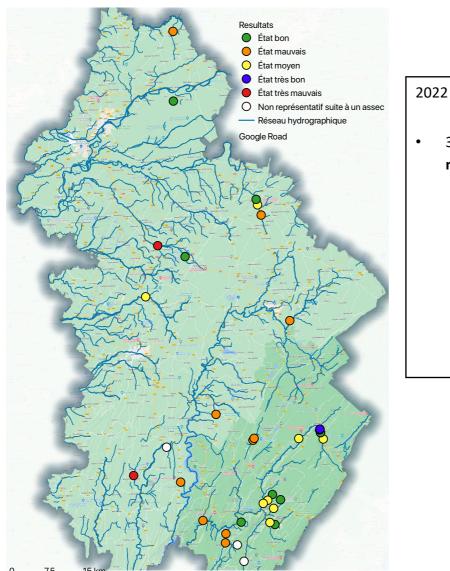


LES PÊCHES D'INVENTAIRE 2022

La FJPPMA réalise des inventaires piscicoles sur les lacs et les rivières du département. Elle assure le suivi piscicole pour les gestionnaires des milieux aquatiques.



RÉSULTATS QUALITATIFS DES INVENTAIRES PISCICOLES RÉALISÉS EN 2022



2022 en quelques chiffres:

- 34 inventaires piscicoles réalisé en marge de la sécheresse
 - 13 stations en bon ou très bon état piscicole
 - 8 stations avec un peuplement piscicole moyen
 - 11 stations en état mauvais à très mauvais

LES PÊCHES D'INVENTAIRE 2022

Les temps forts....



Juin

√Inventaires piscicoles sur la Furieuse à Salins-les-Bains

La biomasse en truites a triplé depuis 2018 suite au travaux de diversification du lit



Juillet

√Etat initial échappée Bienne à Morez

Résultats contrastés selon le tronçon, très forte densité de truitelles dans la traversé de Morez

✓Inventaire No kill Bréry

Belle résilience du milieu malgré des assecs répétés ces dernières années

√Acquisition de connaissances sur des têtes de bassin de la Bienne



Septembre

Arrêt des inventaires pour causse de sécheresse

√ Reprise des inventaires au cas par cas

√Inventaires sur l'Ain à Bourg-de-Sirod

Résultats très inquiétants, la truite fario voit sa biomasse et sa densité divisées par 3 depuis 2014

√Inventaire du Valouson suite à la pollution

√Inventaires sur l'Abîme, le Longviry et le Flumen



Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui ont participé aux opérations. Les inventaires piscicoles sont souvent l'occasion d'échanges passionnants et constructifs sur le potentiel et la gestion de nos cours d'eau jurassiens.

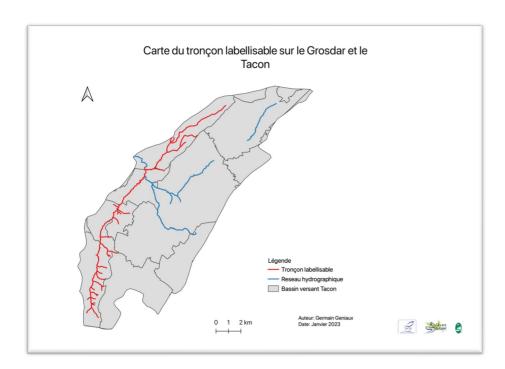
Station	Cours d'eau	Commune	Date	Gestionnare	cortège piscicole	Etat de fonctionnalité
ABI0-9	Abîme	Saint-Claude	12/07/2022	Saint-Calude - La Biennoise	TRF	État bon
ABI2-5	Abîme	Saint-Claude	12/07/2022	Saint-Calude - La Biennoise	CHA,TRF	État moyen
ABI3-9	Abîme	Saint-Claude	13/10/2022	Saint-Calude - La Biennoise	CHA,TRF,VAI	État moyen
AIN9-3	Ain	Bourg-de-Sirod	14/09/2022	Champagnole - La Gaule Régionale Champagnolaise	CHA,OBR,TRF,VAI	État mauvais
BIE11-0	Bienne	Morbier	22/09/2022	Morez - Société de pêche du Haut-Jura	CHA,TRF,VAI	État moyen
BIE2-5	Bienne	Longchaumois	06/07/2022	Morez - Société de pêche du Haut-Jura	TRF	État moyen
BIE3-8	Bienne	Hauts de Bienne	06/07/2022	Morez - Société de pêche du Haut-Jura	CHA,TRF	État bon
BIE3-8	Bienne	Hauts de Bienne	06/07/2022	Morez - Société de pêche du Haut-Jura	CHA,TRF	État bon
BIE6-5	Bienne	Hauts de Bienne	07/07/2022	Morez - Société de pêche du Haut-Jura	CHA,TRF	État bon
BIE6-5	Bienne	Hauts de Bienne	07/07/2022	Morez - Société de pêche du Haut-Jura	CHA,TRF	État bon
BIE6-7	Bienne	Hauts de Bienne	07/07/2022	Morez - Société de pêche du Haut-Jura	CHA,TRF	État très bon
BIE6-7	Bienne	Hauts de Bienne	07/07/2022	Morez - Société de pêche du Haut-Jura	CHA,TRF	État très bon
BTN0-1	Ruisseau de la Bretenière	Étrepigney	05/07/2022	Privé	TRF	État bon
FLU1-4	Flumen	Septmoncel les Molunes	13/10/2022	Saint-Calude - La Biennoise	CHA,TRF	État bon
FLU6-8	Flumen	Septmoncel les Molunes	13/10/2022	Saint-Calude - La Biennoise	CHA,TRF	État moyen
FUR4-5	Furieuse	Salins-les-Bains	15/06/2022	Salins-les-Bains - La Gaule régionale Salinoise	CHA,TRF	État mauvais
FUR7-0	Furieuse	Bracon	15/06/2022	Salins-les-Bains - La Gaule régionale Salinoise	BLN,CHA,GAR,LOF,SPI,TRF,VAI	État moyen
FUR8-4	Furieuse	Salins-les-Bains	15/06/2022	Salins-les-Bains - La Gaule régionale Salinoise	BLN,CHA,LOF,TRF,VAI	État bon
GRO4-2	Grosdard	Saint-Claude	12/07/2022	Saint-Calude - La Biennoise	CHA,TRF	État bon
GRO6-5	Grosdard	Saint-Claude	12/07/2022	Saint-Calude - La Biennoise	CHA,TRF	État moyen
HRI7-7	Héria	Jeurre	15/09/2022	Saint-Calude - La Biennoise	LOF,TRF,VAI	État mauvais
LGV11-8	Longviry	Chassal-Molinges	23/09/2022	Saint-Calude - La Biennoise	CHA,LOF,TRF,VAI	État mauvais
LGV9-6	Longviry	Larrivoire	23/09/2022	Saint-Calude - La Biennoise	CHA,TRF	État mauvais
MER2-1	Merlue	Écrille	09/06/2022	Toirette - Pêche en Petite Montagne	CHA,CHE,GOU,LOF,PFL,TRF,VAI	Non représentatif
NCZ4-7	Nanchez	Nanchez	08/07/2022	Morez - Société de pêche du Haut-Jura	GAR,LOF,TRF,VAI	État mauvais
NCZ5-2	Nanchez	Nanchez	08/07/2022	Morez - Société de pêche du Haut-Jura	GAR,LOF,TRF,VAI	État mauvais
ORA2-7	Orain	Poligny	14/06/2022	Lons-le-Saunier - La Gaule Ledonienne	CHA,CHE,LOF,TRF,VAI	État bon
ORA9-8	Orain	Bersaillin	14/06/2022	Lons-le-Saunier - La Gaule Ledonienne	CHA,CHE,GOU,LOF,PER,PES,PSR,TRF,VAI	État très mauvais
OUR1-6	Bief de l'Ours	Saint-Claude	13/07/2022	Saint-Calude - La Biennoise	TRF	État bon
RAI2-0	Raillette	Clairvaux-les-Lacs	30/06/2022	Lons-le-Saunier - La Gaule Ledonienne	BRO,CHE,OCL,PER,ROT	État mauvais
RPE3-0	Ru de la Pèle	Onoz	09/06/2022	Toirette - Pêche en Petite Montagne	LOF,TRF,VAI	État mauvais
SE17-4	Seille	Domblans	01/07/2022	Lons-le-Saunier - La Gaule Ledonienne	BLN,CHA,LOF,LPP,TAC,TRF,VAI	État moyen
TAC3-8	Tacon	Les Bouchoux	15/09/2022	Saint-Calude - La Biennoise	TRF	Non représentatif
VALO4-1	Valouson	Marigna-sur-Valouse	20/09/2022	Toirette - Pêche en Petite Montagne	CHA,LOF,LPP,PFL,TRF,VAI	État très mauvais
VUL0-4	Vulve	Vulvoz	13/07/2022	Saint-Calude - La Biennoise	TRF	Non représentatif
VZO8-6	Vèze d'Ougney	Vitreux	23/06/2022	Pagney - La Brème de l'Ognon	ABL,CHA,CHE,GAR,GOU,HOT,LOF,ROT,SPI,TAN	État mauvais

LABELLISATION DU TACON ET SES AFFLUENTS EN SITE RIVIÈRES SAUVAGES

Objectifs généraux: Préservation de l'écosystème / reconnaissance des acteurs du territoire / valeur économique forte de la rivière / protection renforcée / valorisation du territoire...

Suivi d'un protocole, grille d'évaluation du réseau Rivières Sauvages (grille à compléter) afin d'arriver à une note finale sur 100 qui explique si la rivière est ou non labellisable et à quel niveau ?

Récupération des données pour la Grille d'Évaluation grâce au rapport du bureau d'étude Artelia sur l'Espace de Bon Fonctionnement du Tacon et ses affluents.



Bilan en 2023:

Aujourd'hui, nous avons un linéaire labellisable de plus de 35km qui comprend le Tacon, le Grosdar ainsi que tous leurs affluents le tout avec une note de 81,25/100. Cela rend les cours d'eau labellisables en niveau 2 sur les 3 niveaux de labellisation.

Il s'agirait ici du plus long linéaire labellisable de Bourgogne Franche-Comté avec la note la plus élevée.



Travail sur 2022: Travail sur la Grille d'Évaluation avec extraction de toutes les données de l'étude. Vérifications certaines de données sur le terrain. Création de toutes les cartes format numérique sous (densité de population, occupations des sols...). Essais de différents scénarii pour différents linéaires potentiellement labellisables.

Travail sur 2023: COPIL avec le Parc Naturel Régional du Haut Jura (PNR), Rivières Sauvages sur les résultats obtenus. (20/01/2023). Réunion prévue mi-mars avec les communes concernées par le projet. Avant septembre : rédaction du rapport.

BIBLIOGRAPHIE TECHNIQUE FJPPMA 2022

Fagot, Jean-Baptiste. « Marais de Vogna et de Brenet - Suivi piézométrique - Année 2021 ». Lons-le-Saunier : Commune d'Arinthod, 29 mars 2022.

Fagot, Jean-Baptiste. « Température de l'eau et activité de canyonisme - Année 2022 - Département du Jura ». Lons-le-Saunier : Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 8 août 2022.

Fagot, Jean-Baptiste. « Apports de la topographie haute précision libre et non commerciale dans la gestion environnementale et halieutique de milieux aquatiques ». Présenté à Journées Techniques Nationales 2022 : «Milieux aquatiques : La gestion et l'évaluation pour l'adaptation aux changements», Paris, France, 1 décembre 2022.



SYSTÈME INFORMATIQUE

Un cycle de travail a eu lieu au cours du premier trimestre 2022, avec notamment un important cycle de mise à jour des terminaux.

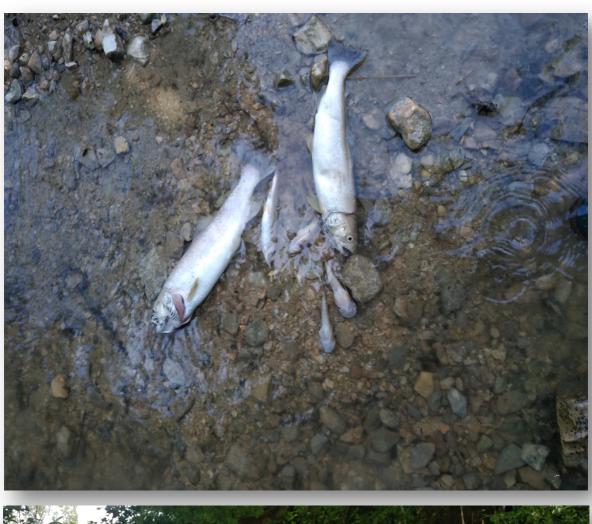
Une amélioration de la conformité au règlement sur la protection des données personnelles (RGPD) a été réalisée tout au long de l'année 2022, avec une poursuite nécessaire en 2023.

Enfin, la protection physique et une amélioration de la redondance des serveurs ont été mises en œuvre durant le dernier trimestre 2022, conformément aux objectifs qui étaient fixés au sein de l'analyse de maturité du système d'information.

Pour rappel, cette mission a été réalisée au cours du dernier trimestre 2021. Elle a été confiée au service spécialisé de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura. L'analyse consistait en un entretien s'appuyant sur un questionnaire, dont l'objectif était de mettre en évidence les points forts et les points faibles de notre structure, pour ensuite évoquer les pistes d'améliorations envisageables.

L'année 2023 aura pour principaux objectifs la mise en service logicielle de la redondance des serveurs, ainsi que celles des données cadastrales, dans l'optique de pouvoir disposer d'informations relatives aux propriétaires fonciers riverains de rives de cours d'eau.







Crédits photos: Parc Naturel du Haut Jura

POLLUTION DU VALOUSON

L'année 2022 a connu une importante pollution qui a touché l'hydrosystème de la Valouse.

Suite à un déversement accidentel de lactosérum dans une doline entre les 13 et 16 mai 2022 une pollution organique a impacté le peuplement piscicole et faunistique du ruisseau du Valouson et de son affluent alimenté par la résurgence karstique de la Doye située à Nancuise.

La pollution a été nettement visible sur une distance de 7 à 8 km sur les communes de Nancuise jusqu'à Marigna sur Valouse.

Une enquête, confiée à la gendarmerie d'Arinthod et à l'OFB (Office Français de le Biodiversité), a été ouverte. Même si les responsables ne sont pas désignés, le produit polluant étant clairement identifié : Lactosérum autrement dit « petit lait » issu de la fabrication de fromages. Il n'y a pas de fromagerie sur le plateau de Rothonay seule une unité de méthanisation située sur ce village est en mesure d'utiliser ce produit. La presse (Le Progrès) a cité clairement, photo à l'appui « Le Gaec des Frênes », dont l'unité de méthanisation est entrée en fonction en 2020.

Le lactosérum a rejoint les sources sans aucune transformation, et c'est donc à sa sortie à l'air libre qu'il s'est dégradé en consommant tout l'oxygène disponible tuant par cette modification chimique toute vie aquatique.

Les conséquences immédiates ont été:

- Augmentation du volume de la source alors qu'il n'y avait aucune précipitation.
- Couleur de l'eau et présence de mousse en grande quantité.
- Odeurs permanentes d'égouts à une saison où les maisons sont ouvertes.
- Présence de cadavres de poissons.
- Restrictions des usages de l'eau de cette rivière :

Le maraicher bio qui utilisait l'eau pour arroser ses cultures a dû utiliser l'eau du réseau. En effet, même s'il arrivait à faire pousser des légumes avec cette eau, comme certains ont vocation à être consommés crus (Salade, radis ...), il ne peut garantir la non-dangerosité de sa production.

Les paysans dont les vaches buvaient l'eau de cette rivière doivent abreuver leurs troupeaux (Sur combien de kilomètres ces mesures doivent elles s'appliquer, pendant combien de temps ?)

La pisciculture Beuque à Marigna contrôle et oxygène l'eau en permanence. Sans une intervention toute une nuit au plus fort de l'épisode, tout son élevage était anéanti. La perte, si elle a été minimisée et néanmoins très significative. Les poissons en souffrance n'ont pas pu être alimentés correctement d'où un manque de plusieurs tonnes à la vente cet été et une mortalité inhabituelle des juvéniles. Seule bonne nouvelle, Monsieur Beuque dispose dans un bassin de quelques spécimens de farios autochtones susceptibles de fournir des juvéniles propres à réempoissonner la rivière.

Pour étayer la réflexion autour de cet événement, voici un extrait d'une communication, Monsieur Jacky Mania hydrogéologue Professeur honoraire des Universités.

La permanence d'une contamination organique dans le réservoir karstique souterrain peut perdurer pendant un cycle hydrologique et c'est le laps de temps minimum pour ensuite procéder à un repeuplement piscicole du ruisseau affecté. Dans le cas du Valouson il faudra attendre la fin de l'hiver 2023. La dilution de la contamination par infiltration des eaux météoriques sur le bassin versant de la Thoreigne et du Valouson apportera une amélioration sensible de la qualité globale des eaux ainsi que les phénomènes associés de la biodégradation en milieu souterrain puis de surface. Une surveillance du débit du ruisseau du Valouson en aval de la confluence avec les eaux issues de la source des Tonailles pendant le cycle hydrologique allant des basses eaux aux hautes eaux s'effectuera parallèlement à la mesure de paramètres biologiques et physico-chimiques.

Surveillance des paramètres biologiques. L'abondance du phytoplancton et du zooplancton dans les processus d'épuration des eaux contaminées devra être également évaluée régulièrement pour attester dans le temps d'une meilleure oxygénation des eaux indispensable à un retour à la normale du milieu. Les propriétés microbiologiques d'une eau sont également influencées par la turbidité. En effet, dans l'eau, la croissance des microbes est beaucoup plus importante à la surface des particules ; ce phénomène résulte de l'adsorption, sur les particules, d'éléments nutritifs et de bactéries, ce qui permet à ces dernières de se multiplier plus facilement que lorsqu'elles sont en suspension libre dans l'eau.

Surveillance des paramètres physico-chimiques. Teneurs en matières organiques ces dernières peuvent être estimées en analysant le Carbone Organique Total (COT) dans l'eau cependant une meilleure compréhension de l'évolution du carbone est nécessaire pour la relier à la demande biologique en oxygène (DBO) et à la demande chimique en oxygène des éléments oxydables présents (DCO).Les valeurs de la teneur en matières organiques oxydables (DBO) importées par la pollution du lactosérum seront suivies sur un cycle hydrologique par un échantillonnage d'eau du Valouson mensuel en été, car en général on observe une diminution des valeurs du flux de DBO qui coïncident avec les maximas de températures ambiantes qui seront enregistrées sur le site de contrôle. En automne (octobre et novembre), on assiste souvent à une augmentation des teneurs en DBO dans les eaux contaminées. Celles-ci commencent à diminuer avec l'arrivée de l'hiver. L'évolution annuelle de ce paramètre sera utile. Les concentrations de la DCO évoluent saisonnièrement et sont souvent opposées à celles de la DBO en été. Le rapport DBO/DCO varie et en hiver, les valeurs sont plus élevées en relation avec l'élévation hivernale de la DBO.

Enfin de nombreuses questions se posent et sont sans réponses à ce jour, d'autant plus que les rapports de gendarmerie n'ont toujours pas été communiqués au procureur de la République.

- Qui a autorisé cette unité de méthanisation ? Qui a contrôlé la conformité de l'installation avant son démarrage ? Le fameux clapet anti retour installé depuis l'accident devait-il être présent dès la construction ?
- La personne qui pilote cette usine a-t-elle reçu la formation nécessaire ? Cette formation a-t-elle débouché sur un examen attestant de ses capacités ?
- Quels sont les contrôles quotidiens de l'installation?
- Quelles sont les mesures de protection de l'installation ? : Surveillance du périmètre de protection et de sureté pour limiter les intrusions. Qui assiste au déchargement des camions-citernes ?
- Qui va payer les dégâts ? Perte des pisciculteurs, des maraichers, indemnisation des acteurs de la pêche, notamment les techniciens de la fédération de pêche mobilisés pour le nettoyage des cadavres et toutes les analyses et observations nécessaires.
- Quelles mesures seront prises par les pouvoirs publics pour éviter que cette catastrophe se renouvelle ici ou ailleurs ?
- Peut 'on accepter que des lactosérums de Haute-Saône traversent la Franche-Comté pour être traités dans un coin perdu du Jura où le réseau routier ne supporte pas des allers et venus de camions-citernes ?
- Pendant combien de temps les effets de cette pollution seront visibles sur cette rivière ? (L'activité pêche est suspendue sur tout le linéaire du Valouson pour l'année 2023.)

Un groupe de chercheurs, scientifiques, experts et médecins regroupés sous le titre Collectif scientifique national sur la méthanisation exerce sa vigilance sur les installations de méthanisation. Selon le collectif, elles génèrent en effet trop souvent des accidents et des fuites qui ont des conséquences écologiques désastreuses. La récente pollution survenue dans le Jura suscite une nouvelle fois leur colère.

Pour donner du poids aux réflexions de ceux qui ne connaissent pas les lieux :

L'adresse de la Mairie de Nancuise est : rue des pêcheurs et le bistrot restaurant fermé depuis quelques années s'appelait « Au rendez-vous des pêcheurs » avec une mosaïque représentant une truite au-dessus de l'entrée, c'est dire l'importance et l'intérêt halieutique que représentait cette commune de 46 habitants.



SÉCHERESSE ESTIVALE

La Fédération a réalisé un suivi spécifique des milieux et des espèces de fin avril à début octobre.

La période critique des écoulements s'est étalée de mi-juillet à mi-septembre.

Les atteintes fortes et directes sur les populations piscicoles ont principalement impacté les populations piscicoles de tête de bassin versant à travers :

- L'absence d'eau et les ruptures d'écoulement,
- L'élévation de la température de l'eau et les variations d'oxygène dissous,
- La qualité physico-chimique de l'eau,
- Le stress induit par les conditions de vie, entrainant une dégradation de l'état sanitaire des individus.

Les administrateurs et les salariés de la Fédération sont intervenus dans de nombreux domaines au cours de cet épisode de sécheresse intense.

Notre structure, animatrice du suivi d'étiage à travers l'outil « En quête d'eau » (https://enquetedeau.eaufrance.fr), a activement participé aux nombreuses réunions de la cellule sécheresse départementale animée par la DDT et la Préfecture du Jura. Nous avons également été associés aux réunions de la cellule d'alerte de la Basse Rivière d'Ain en lien avec les opérations de déstockage de la retenue de Vouglans.

Les pêches de sauvetage ont également mobilisé le personnel de la Fédération au cours des mois de Juillet et Août.

Une attention toute particulière a été portée sur les activités aquatiques pouvant impacter les biocénoses aquatiques lors de ces épisodes d'étiage sévère. L'ensemble des canyons commerciaux ont notamment été parcourus au printemps, début d'été, par un ingénieur de la Fédération en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la filière, dont le Conseil Départemental du Jura et le Service Jeunesse et Sport. Ces nombreux échanges et suivis spécifiques réalisés ont permis d'obtenir des services de l'État, l'interdiction des activités aquatiques en rivière le 16 août 2022. Cette interdiction a suivi la suspension temporaire de la pêche des cours d'eau et plans d'eau de 1re catégorie du Jura prise par arrêté préfectoral en date du 09 août 2022.

Au total, l'épisode de sécheresse estivale aura mobilisé les salariés de la Fédération à hauteur de 575h pour un montant avoisinant les 26 000 €.

POLICE DE LA PÊCHE

Durant le cours de l'année 2023, de nombreux services de contrôle en matière de police de la pêche ont été réalisés que cela soit par les gardes particuliers des A.A.P.P.M.A. ou par le personnel de la fédération de pêche du Jura.

En effet, ce sont 903 personnes qui ont été contrôlées via l'application « VIGIPÊCHE2 » lors de ces services. Les contrôles hors cette application n'ont pu être pris en compte.

Suite à ces contrôles, 43 infractions ont été constatées par procès-verbal par les agents de développement de la Fédération et portées à la connaissance des autorités judiciaires.

FORMATION DES GARDES PÊCHE PARTICULIERS

MODULE 1 :

En début d'année 2022, le module 1, commun aux gardes particuliers pêche et chasse a été dispensé par les services de l'Office Français de la Biodiversité dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires à Lons-le-Saunier 39.

Deux des participants étaient candidats à la fonction de garde-pêche particulier.

MODULE 3

À l'issue de leur formation au module 1, ces deux candidats gardes-pêche ont suivi une nouvelle formation intitulée « Module 3 », spécifique à la police de la pêche, formation suivie par toutes personnes qui exerce déjà ces fonctions.

Une nouveauté est venue s'intercaler dans cette journée de formation de huit heures. En effet, nous avons pu bénéficier de l'intervention d'un militaire de la gendarmerie, lequel est venu sensibiliser les candidats aux gestes et attitudes à avoir lors d'un contrôle. Différentes mises en scène ont permis de mettre en avant le fait qu'un simple contrôle, dans le cadre d'une mission de police de la pêche, peut vite devenir dangereux pour les agents de contrôle.

POLICE DE LA PÊCHE

JOURNÉE DE RENCONTRE AVEC LES GARDES PARTICULIERS DES A.A.P.P.M.A.

Le 14 janvier 2023, nous avons organisé une journée de rencontre avec les gardes particuliers des A.A.P.P.M.A. du département au sein des locaux de la fédération. Basée sous le signe de la convivialité, cette journée de rencontre fut un moment d'échange sans aucun formalisme ou chacun d'entre nous a pu obtenir des réponses à ses questions. L'occasion de nous connaître un peu plus et tisser des liens.

Cette journée a même permis à certains de solliciter leur président d'A.A.P.P.M.A. et de mutualiser les personnels pour assurer à l'avenir des services de surveillance sécurisés à plusieurs et sur un secteur diversifié.

Nous renouvellerons cette journée et cette fois en extérieur si possible.

TENUES

Suite à la mise en place de tenues uniformes pour les personnes exerçant les fonctions de garde-pêche particulier par la Fédération Nationale de la Pêche, la fédération de pêche du Jura a décidé d'équiper progressivement les gardes de notre département.

En plus des 4 chargés de développement de la fédération, ce sont 12 gardes particuliers des A.A.P.P.M.A. qui ont reçu une tenue complète cette année.

Cet effort d'équiper les gardes du département sera reconduit en 2023 avec encore plus de gardes équipés.



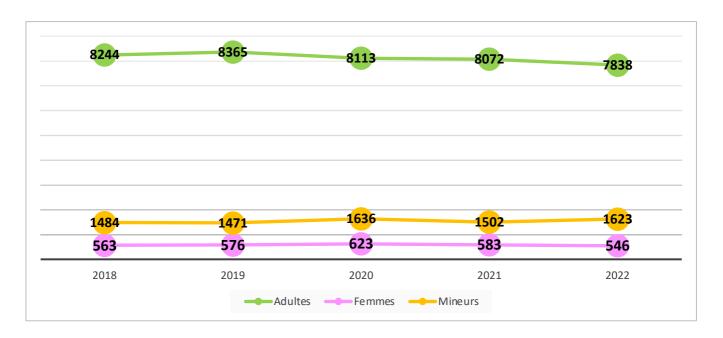
RÉSULTATS DES VENTES DE CARTES EN 2022

	Cotisations 2022			Montant	Cartes	Cartes	Cartes	Variation	Réc. F	D 2022	
	adultes	jeunes	femmes	Effectif	carte Assoc.	-12 ans	hebdo	Jour.	2021-2022	adultes	Jeunes / femme
ARBOIS	179	38	11	228	81,00 €	46	13	86	-3,87%	168	27
BLETTERANS	301	70	20	391	72,00 €	90	5	159	-5,43%	217	42
CHAMPAGNOLE	529	83	15	627	77,00 €	86	216	525	-14,52%	422	42
CHAUMERGY	95	17	7	119	74,00 €	14	2	24	54,37%	83	18
CLAIRVAUX	967	283	88	1338	73,00 €	490	609	1245	3,98%	705	105
CROTENAY	131	10	4	145	74,00 €	9	7	39	-4,76%	119	10
DOLE	1845	393	152	2390	74,00 €	402	133	567	-1,77%	882	102
FONCINE LE BAS	47	7	1	55	76,00 €	9	20	127	-10,59%	34	5
FONCINE LE HAUT	57	12	3	72	76,00 €	40	58	72	-16,84%	46	7
FRD	123	41	6	170	74,00 €	22	17	38	8,33%	42	10
LA CHAUMUSSE	88	19	4	111	76,00 €	28	17	50	16,38%	83	12
LONS (Gaule Lédo)	953	193	68	1214	81,00 €	227	55	437	-3,11%	868	163
MOIRANS	735	108	53	896	73,00 €	103	123	419	-2,16%	440	45
MONTBARREY	36	28	7	71	71,00 €	23	19	13	-22,22%	31	8
MOREZ	235	46	11	292	75,00 €	57	52	186	-1,34%	154	20
NOZEROY	59	13	2	74	74,00 €	7	1	6	-3,30%	39	5
PLANCHES en MTG	35	13	2	50	76,00 €	11	14	33	-19,40%	29	6
PORT LESNEY	56	13	5	74	82,00 €	16	17	56	-1,81%	49	8
RAHON	44	3	3	50	73,00 €	11	1	8	-22,22%	39	6
SAINT-CLAUDE	387	56	19	462	72,00 €	52	75	259	-5,67%	175	17
SALINS LES BAINS	151	31	11	193	84,50 €	42	11	52	-8,59%	133	33
SELLIERES	31	6	5	42	71,00 €	10	2	21	1,35%	28	9
SIROD	85	9	5	99	80,00 €	8	18	97	0,91%	79	7
THERVAY	60	11	3	74	70,50 €	12	1	13	-8,26%	20	3
THOIRETTE	461	93	29	583	80,00 €	117	88	477	99,84%	282	36
VITREUX	62	17	5	84	66,00€	15	0	7	-6,19%	28	11
VOITEUR	86	10	7	103	72,00€	26	3	46	-6,32%	78	14
TOTAL	7 838	1 623	546	10 007	-	1 973	1577	5062		5 273	771
Variation	-2,90%	8,06%	-6,35%	-0,0119		-9,45%	3,27%	-8,86%			



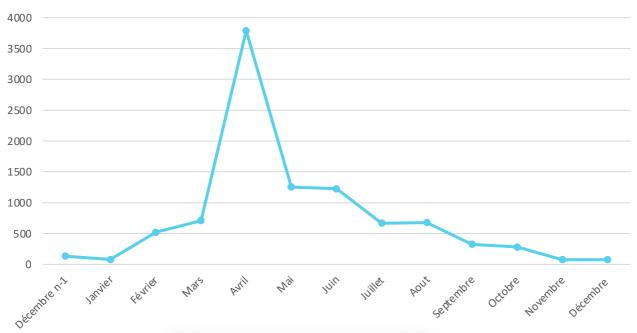


<u>CARTES ANNUELLES</u>: VARIATION DES ADHÉRENTS ADULTES, JEUNES ET FEMMES



RÉPARTITION DES VENTES DES CARTES ANNUELLES PAR MOIS

Cartes annuelles membres actifs 2022





TIMBRES CPMA, COTISATIONS ET RÉCIPROCITÉS FÉDÉRALES 2022

Valeur des cotisations fédérales / AAPPMA pour 2022 :

	Cotisations Fédération 2022	Cotisations AAPPMA 2022	Prix de la carte 2022 avec CPMA
« Personne majeure »	18,80€	Varie selon les AAPPMA	Varie selon les AAPPMA
« Découverte femme »	10,80 €	10€	35 €
« Personne mineure »	6,30 €	7€	16€
« Découverte moins de 12 ans »	1€	4,50€	6€
« Hebdomadaire »	10€	10,00 €	33€
« Journalière »	4,10 €	4,00€	12€

Valeurs des timbres CPMA 2022 :

TIMBRES CPMA:	Valeur en 2022
« Personne majeure	36,20 €
« Découverte femme »	14,20€
« Personne mineure »	2,70 €
« Découverte moins de 12 ans »	0,50 €
« Hebdomadaire »	13,00 €
« Journalier »	3,90 €



La Vie des AAPPMA du Jura en 2022

AAPPMA « La Seille Jurassienne » - BLETTERANS

- Mise en place d'œufs de truites embryonnés, déposés sur le parcours dans de mini écloseries en particulier à Arlay sur la source de l'ancien lavoir, la Seillette à Ruffey/Seille et Villevieux et Nance à l'écluse (15 000 œufs),
- Suivi des frayères naturelles de truites sur nos parcours (localisations et photos),
- Déversement de truites surdensitaires à l'ouverture sur la 1ière et 2ème catégorie. Rempoissonnement en 2ième cat. et sur la gravière des Cerisiers en brochets, black-bass, carpes et blancs,
- Organisation de la fête de la pêche sur 3 journées, les samedi et dimanche à Arlay, les Cerisiers et le Rondeau,
- Nettoyage de détritus à divers endroits sensibles de nos parcours tout au long de l'année :
 - arbres tombés au canal du Rondeau et Cerisiers,
 - Enlèvement d'une voiture brûlée et dépollution du sol.
- Surveillance des parcours pendant l'étiage et nettoyage des écluses sur Ruffey/Seille Nance et Cosges pour le maintien d'un niveau d'eau correct sur la Seille durant cette période,
- Mise en place de l'école de pêche, avec l'organisation de 4 mercredis durant les vacances de juillet.



M. Christian SARRAND, Président

AAPPMA « La Gaule Régionale Champagnolaise » - CHAMPAGNOLE



- Alevinage de Truites fario,
- Elagage, nettoyage des berges et entretien de chemin sur les cours d'eau de le Dérouble, le Provelle, L'Ain, la Lemme et la Londaine,
- Les gardes particuliers de l'AAPPMA ont participés à la campagne de tir des cormorans, aux travaux sur les parcours de l'AAPPMA, à la participation des pêches de comptage de la fédération, à l'encadrement de stages d'initiation jeunes pêcheurs et à la surveillance de la pêche et de la qualité de l'eau.

- L'AAPPMA prévoit pour l'avenir:
- Des travaux divers sur ses parcours, (Entretien des chemins, nettoyage des berges, suppression d'embâcles...)
- Formation : stage d'initiation et de perfectionnement encadré par un guide diplômé, les gardes et des bénévoles de l'AAPPMA,

M. Pascal GRENIER, Président

- Réalisation de 2 petits enrochements sur l'Ain,
- Surveillance et suivi de la population halieutique sur l'ensemble du parcours.

AAPPMA « Ain – Pays des Lacs » - CMAIRVAUX-LES-LACS

- Reprise des activités de l'Atelier Pêche Nature interrompues en 2020-2021, en raison de la crise sanitaire. L'atelier a fonctionné les mercredis d'avril à juin 2022.
- Recrutement de deux gardes particuliers, création d'une commission garderie et achat d'une barque motorisée siglée AAPPMA pour la surveillance des lacs.
- Réunion des AAPPMA de l'Ain et des associations privées afin d'engager des actions pour la sauvegarde de l'Ain.



Projets d'avenir:

- Développement du parcours pêche à vocation familiale sur les bords de l'émissaire du grand lac de Clairvaux en collaboration avec la commune de Clairvaux-les-Lacs.
- Poursuite des actions entreprises pour la connaissance, la protection et la réhabilitation des milieux aquatiques et des zones humides (Combe Ain notamment), en lien avec les collectivités locales (Communes et communauté de communes « Terre d'Émeraude »), l'Office National des Forêts, le Parc Naturel du haut-Jura et l'Office français de la Biodiversité.
- Suivi notamment du dossier de restauration du lac de Bonlieu et du classement du plan d'eau en lac de montagne, afin de permettre une meilleure gestion de la ressource piscicole (taille légale du corégone, nombre de captures).
- Projet de panneaux informatifs à destination du public sur les bords du lac de Bonlieu, en lien avec l'Office national des Forêts, et sur les bords de l'Ain.
- Collaboration avec d'autres AAPPMA pour une meilleure gestion du loisir pêche et la protection des milieux aquatiques.
- Promotion de la charte du pêcheur de carpe et suivi de son application sur les lots A12, A13, A14 de la retenue de Vouglans.

AAPPMA « La Truite de la Baume» - FONCINE-LE-HAUT



- 22/06/2022 : pêche électrique de sauvegarde avant travaux
- été 2022 : pendant la période de sécheresse, surveillance et vigilance accrues de la rivière (quant à la mortalité des truites, au respect de la fermeture anticipée de la pêche)

M. Gérard LECOULTRE, Président

AAPPMA « Les Pêcheurs de la Lemme» - LA CHAUMUSSE

- Le mercredi 29 Juin, l'AAPPMA recevait une équipe de journalistes de TF1 pour tourner un reportage sur la pêche à l'écrevisse dans le Jura. Vers 16h30, Monsieur Virey avait invité Monsieur le Président de la fédération Mr Brunet accompagné de Monsieur Fabien Millet ainsi que Monsieur Vionnet Daniel. En attendant l'arrivée de TF1, nous avons eu la surprise d'admirer une séance de pêche à la main par une équipe de gens du voyage. Après une présentation de l'assistance, nous nous sommes dirigés sur le lieu de pêche. Deux familles accompagnaient leurs quatre enfants qui découvraient pour la première fois cette pêche aux écrevisses. Dès l'arrivée des premières écrevisses attirées par les appâts, les enfants sautèrent de joie et purent observer de très près ces crustacés d'eau douce. Leur enthousiasme et leur visage rayonnant de bonheur furent pour nous, organisateurs, notre meilleure récompense. Il fallut insister pour leur faire arrêter de pêcher. Ce reportage a été diffusé le mardi 23 Août dans le journal de 13H d'Anne-Sophie Lacarreau.
- Les trois sorties « Pêche aux écrevisses » destinées aux touristes prévues cet été n'ont pas pu être réalisées. La sécheresse et la canicule ont provoqué un étiage très bas, du jamais atteint de mémoire d'homme.





M. Patrick VIREY, Président

AAPPMA « Pêche en Petite Montagne » - THOIRETTE

Cette année 2022 a été marquée par des faits importants pour notre milieu associatif et nos milieux aquatiques.

L'étape majeure a été la fusion des 4 AAPPMA du Sud Jura, secteur de la petite montagne :

- ✓ La Gaule Surannaise crée en 1953 à St Julien sur Suran
- ✓ La Truite de la Valouse crée en 1949 à Arinthod
- ✓ La Truite Valousienne crée en 1928 à Cornod
- ✓ La Valouzienne crée en 1935 sur le Lac de Conflans et qui se fixera à Thoirette en 1978.

Après plusieurs années de concertation et de nombreuses réunions de préparation, cette fusionabsorption a été actée au 1^{er} janvier 2022. Les principales difficultés découlaient de la grande surface géographique couverte et de 4 AAPPMA qui n'avaient pas forcément les mêmes contraintes.

La Valouzienne a été choisie comme société support lors de la fusion-absorption du fait qu'elle loue des droits de pêche du domaine public sur la rivière d'Ain.

S'en est suivi quelques mois pour se mettre en ordre de marche et valider un nouveau nom pour cette nouvelle association : **Pêche en Petite Montagne.**

Autre fait dramatique pour la Pêche en Petite Montagne en plus de la sécheresse subie par tous cette année 2022, une grave pollution en mai 2022 sur le Valouson. Un déversement de petit lait depuis un méthaniseur a totalement anéanti la faune et la flore sur plusieurs kilomètres de ruisseau, avec une incertitude sur l'avenir piscicole de ce secteur. Pollution majeure et catastrophique qui a nécessité un suivi régulier par les services de l'état et tout particulièrement par la fédération de pêche. Suite à cette pollution, une plainte a été déposée par le Président de la fédération de pêche du Jura et le Président de l'AAPPMA le 26 mai 2022. Un suivi a été fait régulièrement par les bénévoles avec :

- Constats des dégâts lors des premiers jours de la pollution puis à distance et lors des 1ères pluies de septembre,
- Nettoyage d'une partie du Valouson pour évacuer les poissons morts,
- Surveillance du Valouson et de la Valouse par les bénévoles à diverses reprises,
- Mise en place des panneaux d'interdiction de pêche,
- Les 9 juin et 16 septembre, réunions par les instances à Marigna sur Valouse pour faire les premiers bilans.

Mise en place des commissions Ain et lacs, Valouse, Suran

o Le 18 novembre à Thoirette, 1ère réunion de la commission Ain et lacs.

Les membres du CA ont participé à différentes réunions :

- o Préparation des animations à Arinthod et Thoirette (5 réunions),
- Le 7 février à Arinthod, réunion avec PNRHJ sur bilan de la pollution de la Valouse ces 5 dernières années,
- Le 2 mars à orgelet, rencontre avec S LEROY du PNRHJ pour présentation des dossiers de travaux sur la Valouse,
- Le 14 mars à Arinthod, lancement des travaux du lac de Viremont suivi de 11 réunions de chantier,
- o Le 7 avril à Arinthod, rencontre avec le maire d'Arinthod,
- Le 15 septembre à Marigna sur Valouse, réunion d'information par le PNRHJ sur les travaux prévus sur le Valouson,
- o Le 21 octobre à St Claude, réunion d'information sur les travaux du Sault du Mortier,
- o Le 5 décembre 2022 à Marigna sur Valouse, réunion du Copil Valouse,
- Le 8 décembre à Thoirette, réunion avec le maire de Thoirette pour le dossier de mise à l'eau,
- Le 23 décembre à Condes, réunion avec le maire de Condes pour le dossier de mise à l'eau.

Tenue de stands pour faire connaître la pêche et notre AAPPMA par affiches, atelier avec montage de mouches et pêche virtuelle lors de :

- o Forum des associations à St Julien
- o Forum des associations à Arinthod le 24/09/2022
- o Fête des 100 ans du Pont de Thoirette le 10/09/2022









M. Michel FREVILLE, Président



CONCLUSION

En conclusion, merci Madame, Monsieur, d'avoir pris connaissance de ce rapport d'activité.

Vous avez pu le constater, notre structure est active et mobilisée dans la bonne réalisation de ses différentes missions.

La première année de cette nouvelle mandature a été l'occasion de confirmer le travail initié en 2021 et les résultats de 2022 sont globalement satisfaisants dans un contexte difficile.

Il convient maintenant de gérer notre futur avec calme et réflexion afin de répondre aux nombreuses attentes et sollicitations des pêcheurs mais aussi plus généralement par nos concitoyens dans une évolution climatique incertaine. Notre loisir évolue, le monde de la pêche doit s'adapter pour appréhender au mieux les enjeux autour de l'eau qui vont devenir prioritaires.

La fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques



